

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Déléage, tenue le mardi 5 février 2019, à 19h30, à la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin, située au 175 Route 107 à Déléage.

Sont présents :	Monsieur Raymond Morin	Maire
	Madame Louise Charlebois	Conseillère siège no.1
	Monsieur Gilles Jolivette	Conseiller siège no.2
	Monsieur Denis Brazeau	Conseiller siège no.3
	Madame Michelle Briand	Conseillère siège no.4
	Monsieur Michel Guy	Conseiller siège no.5
	Monsieur Jean-Pierre Morin	Conseiller siège no.6

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Raymond Morin.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Sous la présidence de Monsieur Raymond Morin, la séance est ouverte à 19h30.

### **1.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

#### **Résolution 2019-02-CMD10035**

Sur la proposition de la conseillère Madame Michelle Briand, appuyée par Monsieur le conseiller Michel Guy propose et il est résolu que le conseil municipal de Déléage nomme madame Raymonde Tremblay, à titre de secrétaire d'assemblée pour la séance ordinaire du 5 février 2019, en l'absence du directeur général par intérim.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

#### **Résolution 2019-02-CMD10036**

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyée par Monsieur le conseiller Monsieur Jean-Pierre Morin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

### **3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2019**

##### **Résolution 2019-02-CMD10037**

Sur la proposition de Michel Guy, appuyée par Louise Charlebois, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire, tenue le 8 janvier 2019, tel que rédigé par la directrice générale par intérim madame Anne Labelle.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

##### **ADOPTÉE**

#### **3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2019**

##### **Résolution 2019-02-CMD10037A**

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyée par Monsieur la conseillère Louise Charlebois, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire, tenue le 29 janvier 2019, tel que déposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

##### **ADOPTÉE**

### **4-AVIS DE MOTION**

#### **4.1 Avis de motion - Règlement Numéro SQ 2017-005 – R.M. 2017-337 – Règlement concernant les animaux, applicable par la Sûreté du Québec**

Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Monsieur Denis Brazeau qu'un règlement portant le numéro SQ 2017-005 R.M. **2017-337** « Concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec », sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

---

Monsieur Denis Brazeau  
Conseiller, siège numéro 3

Le présent règlement est déposé

## **5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **5.1 Signataires des effets bancaires**

#### **Résolution 2019-02-CMD10038**

Sur la proposition de la conseillère Madame Michelle Briand, appuyée par la conseillère Madame Louise Charlebois, il est résolu d'autoriser le maire Monsieur Raymond Morin et le directeur général par intérim, monsieur Gaston Robitaille, à signer les documents municipaux et les effets bancaires de la municipalité de Déléage. En l'absence du maire, monsieur Raymond Morin, le conseiller et maire suppléant Monsieur Michel Guy est autorisé à signer.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

### **5.2 Adoption de la liste des déboursés**

#### **Résolution 2019-02-CMD10039**

Sur la proposition du conseiller Monsieur Gilles Jolivette, appuyée par la conseillère Madame Louise Charlebois, il est résolu d'accepter la liste des déboursés pour la période du 1 janvier 2019 au 31 janvier 2019 pour un montant total de 97 359.84 \$.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

### **5.3 Acceptation de fin de contrat de Madame Anne Labelle**

#### **Résolution 2019-02-CMD10040**

Sur la proposition du conseiller Monsieur Michel Guy, appuyée par la conseillère Madame Michelle Briand, il est résolu d'accepter la fin du contrat de Madame Anne Labelle, directrice générale par intérim.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

### **5.4 RIAM – Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 24 octobre 2018**

#### **Résolution 2019-02-CMD10041**

Sur la proposition de la conseillère Madame Michelle Briand, appuyée par le conseiller Monsieur Michel Guy, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de la RIAM du 22 octobre 2018 et du 24 octobre 2018.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

### **5.5 Chambre de commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau – Renouvellement d'adhésion 2019 - 212.70\$ taxes incluses.**

#### **Résolution 2019-02-CMD10042**

Sur la proposition de la conseillère Madame Michelle Briand, appuyée par la conseillère Madame Louise Charlebois, il est résolu de procéder au renouvellement de l'adhésion à titre de membre de la Chambre de Commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau au montant de 212.70\$ et d'autoriser la dépense.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

#### **5.6 Perception des taxes municipales – Lapointe Beaulieu, avocats**

#### **Résolution 2019-02-CMD10043**

**Considérant** qu'au 31 décembre 2018, il existe des arrérages de taxes;

**Considérant** qu'une résolution est nécessaire si le conseil municipal veut autoriser le directeur général à transmettre les arrérages de taxes foncières en perception chez notre firme d'avocats;

**En conséquence**, sur la proposition du conseiller Monsieur Michel Guy, appuyée par la conseillère Madame Louise Charlebois, il est résolu d'autoriser le directeur général par intérim, Monsieur Gaston Robitaille, à transmettre à notre procureur, Me Marie-Josée Beaulieu, de la firme Lapointe Beaulieu, avocats, les arrérages de taxes foncières au 31 décembre 2018 non payés au 31 mars 2019 et de lui donner le mandat de percevoir ces arrérages.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

#### **5.7 Support administratif contractuel**

#### **Résolution 2019-02-CMD10044**

Sur la proposition du conseiller Monsieur Michel Guy, appuyée par le conseiller Monsieur Denis Brazeau, il est résolu de retenir les services de Madame Chantal St-Amour à titre de support administratif contractuel. Il est de plus résolu de part et d'autre de mettre fin à ce contrat.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

## 5.8 Relation de travail et ressources humaines

### **Résolution 2019-02-CMD10045**

Sur la proposition du conseiller Monsieur Michel Guy, appuyée par le conseiller Monsieur Denis Brazeau, il est résolu qu'un comité soit formé pour les relations de travail et ressources humaines. Les conseillères Mesdames Michelle Briand et Louise Charlebois ainsi que les conseillers Messieurs Jean-Pierre Morin et Denis Brazeau sont attirés à ce comité.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **ADOPTÉE**

## 5.9 Demande d'accompagnement adressée à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH)

### **Résolution 2019-02-CMD10046**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité vit actuellement une certaine instabilité au niveau de son personnel administratif ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette instabilité entraîne des conséquences sur le fonctionnement des séances du conseil et de la municipalité, sur le processus de prise de décision ainsi que sur la relation entre les membres du conseil ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil désirent mettre en place des mécanismes pour travailler en équipe, pour favoriser la concertation entre les élus et pour établir une stabilité au niveau des processus de travail ;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la rencontre du 31 janvier 2019 avec Mme Evelyn Gauthier et M. Pierre Said de la direction régionale du MAMH, les élus ont exprimé le désir d'être accompagnés dans leur démarche ;

**EN CONSÉQUENCE**, Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyée par Monsieur le conseiller Denis Brazeau, propose et il est résolu:

**QUE** le conseil demande à Mme Evelyn Gauthier, directrice régionale de l'Outaouais du MAMH, de l'accompagner dans sa démarche.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **ADOPTÉE**

## 6- SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

### 6.1 Rapport d'activité 2018

#### **Résolution 2019-02-CMD10047**

Sur la proposition de Michel Guy, appuyée par le conseiller Gilles Jolivette, il est résolu d'adopter le rapport d'activité 2018 du service incendie de la Municipalité de Déléage.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

## 7. TRANSPORT ET VOIRIE

#### **Résolution 2019-02-CMD10048**

##### **7.1 Mandat à l'union des Municipalités – Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Déléage a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 14.7.1 du Code municipal : - Permet à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel; - Précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles; - Précise que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

**CONSIDÉRANT QUE** la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium solide en flocons dans les quantités nécessaires pour ses activités;

**EN CONSÉQUENCE**, Sur la proposition du conseiller Monsieur Denis Brazeau, appuyée par le conseiller Monsieur Gilles Jolivette, propose et il est résolu par le conseil municipal de Déléage :

**QUE** la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure de calcium solide en flocons) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2017;

**QUE** pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la fiche technique d'inscription requise que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

**QUE** la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

**QUE** si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

**QUE** la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

**QU'UN** exemplaire de la présente résolution, soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **ADOPTÉE**

## **8- HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **9- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

#### **9.1 Premiers soins Haute-Gatineau – Contrat de service pour défibrillateur**

#### **Résolution 2019-02-CMD10049**

Sur la proposition du conseiller Monsieur Denis Brazeau, appuyée par le conseiller Monsieur Michel Guy, il est résolu, d'adhérer au contrat de service Clé en main, offert par Premiers Soins Haute-Gatineau pour l'entretien des deux défibrillateurs, soit pour le centre municipal et pour le service incendie au montant de 375\$ plus taxes,

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **ADOPTÉE**

## **9.2 PFM – MADA – Politique familiale municipale – Municipalité Amis des Aînés.**

La conseillère Madame Michelle Briand présente un premier plan d'action pour le PFM et le MADA

### **Résolution 2019-02-CMD10050**

**CONSIDÉRANT** la volonté du conseil municipal de la Municipalité de Délage d'élaborer et de réaliser la démarche : Municipalité Amie des Aînés (MADA) et de la Politique Familiale Municipale dans un délai d'au plus 36 mois ;

**CONSIDÉRANT** l'importance pour le conseil municipal d'assurer aux Aînés et aux Familles, un milieu de vie de qualité;

**EN CONSÉQUENCE** sur la proposition de la conseillère Madame Michelle Briand, appuyée par le conseiller Monsieur Michel Guy, il est résolu d'adopter le premier plan d'action déposé pour la Politique Familiale Municipale (PFM) et Municipalité Amie des Aînés (MADA) pour une période de 3 ans,

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **ADOPTÉE**

#### **10- AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### **11- LOISIRS ET CULTURE**

#### **12 – VARIA**

##### **12.1 Chargé de projet - Patinoire**

Reporté à une séance ultérieure

#### **13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire, invite les personnes à la période de question.



#### 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

##### **Résolution 2019-02-CMD10051**

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition du conseiller Monsieur Michel Guy, appuyée par la conseillère Madame Michelle Briand, il est résolu de lever la présente séance à 20h05.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

##### **ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Raymond Morin  
Maire

\_\_\_\_\_  
Raymonde Tremblay  
Secrétaire d'assemblée

*Je, Raymond Morin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

##### Certificat de disponibilité de crédits

Monsieur Gaston Robitaille, directeur général par intérim certifie que la Municipalité de Déléage dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Gaston Robitaille  
Directeur général par intérim